



**HAL**  
open science

## Recension d'ouvrage: Economics and Performativity: Exploring Limits, Theories and Cases Nicolas Brisset

Bruno Ambroise

### ► To cite this version:

Bruno Ambroise. Recension d'ouvrage: Economics and Performativity: Exploring Limits, Theories and Cases Nicolas Brisset. *Revue de Philosophie Economique / Review of Economic Philosophy*, 2022, pp.Vol 23/1. halshs-03901681

**HAL Id: halshs-03901681**

**<https://shs.hal.science/halshs-03901681>**

Submitted on 11 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Recension de N. Brisset, 2019, *Economics and Performativity*, Routledge, 300 p.

Bruno Ambroise, Chargé de Recherche en philosophie au CNRS, ISJPS (UMR 8103 : CNRS & U. Paris 1 Panthéon Sorbonne).

La valeur du livre que Nicolas Brisset a fait paraître chez Routledge est certainement à la hauteur de ses très grandes ambitions. Car ce livre particulièrement érudit, écrit par un jeune économiste maniant le concept avec aisance, étonne en effet par sa maîtrise des réflexions épistémologiques les plus pointues. Il pourrait d'ailleurs très bien figurer dans une collection de philosophie : il s'agit d'un remarquable texte de philosophie économique, écrit par un économiste très informé des débats qui ont cours tant dans sa propre discipline qu'en philosophie et en sociologie. De fait, le sujet du livre – la performativité de l'économie – requérait ce croisement disciplinaire, puisque l'auteur y entreprend d'analyser l'utilisation devenue récurrente, en économie et plus encore en sociologie économique, du concept de « performativité », pourtant issu de la philosophie du langage.

L'idée de performativité économique, développée par l'école sociologique proche des idées de Michel Callon et qualifiée de « performativiste » par Brisset, entend repenser les relations entre les théories économiques et les pratiques économiques : suivant cette idée, les économistes façonneraient des outils théoriques tels que la réalité économique en viendrait à se conformer aux modèles qu'ils avancent, à la façon dont le verdict d'un juge rend l'accusé coupable, ou l'énoncé du maire un couple marié. Ainsi, un concept directement issu de la philosophie du langage est mobilisé pour penser le fonctionnement de la réalité économique : s'interroger sur la pertinence de l'emploi de ce concept par la sociologie et l'économie est donc une contribution importante à la philosophie économique.

Ce nouveau modèle d'analyse de l'efficacité performative de l'économie (comme science ou comme discours) suscite d'ailleurs un intérêt croissant et se développe rapidement, comme en témoignent plusieurs publications récentes<sup>1</sup>. Précisément, dans son livre, Brisset entend questionner « la pertinence explicative des outils conceptuels que [ce modèle] mobilise » et, ce faisant, « apporter une contribution significative à la question de la performativité ». L'enjeu, on le voit, est à la fois économique et philosophique.

---

1. Voir, par exemple, F. Muniesa, *The Provoked Economy: Economic Reality and the Performative Turn*, London : Routledge, 2015.

Précisons que la sociologie performativiste entend fonder une approche critique de la discipline économique, sans procéder à une critique idéologique. Sa perspective consiste plutôt à partir du discours produit par la science économique en considérant qu'il se trouve au cœur de l'activité économique elle-même. L'idée initiale se trouve dans l'ouvrage fondateur de Callon, *The Laws of the Market* (Blackwell, 1998) : « L'économie, au sens large du terme, performe, forme et formate la réalité économique, plutôt qu'elle n'observe son fonctionnement ». Cette conception s'appuie souvent sur l'étude du rôle qu'ont joué les équations Black-Scholes-Merton dans la constitution des marchés financiers, tel qu'il a notamment été décrit par David MacKenzie dans le livre qu'il a co-dirigé, *Do Economists Make Markets? – On the Performativity of Economics* (Princeton University Press, 2007). En effet, dans ce cas précis et documenté, un pur modèle économique semble avoir contribué à la construction du marché qu'il était d'abord censé décrire. L'approche performativiste entend généraliser ce type de perspective, en considérant qu'il s'agit là d'un modèle général d'explication de l'influence que les théories économiques ont sur le monde réel. S'appuyant généralement sur la théorie sociologique de l'acteur-réseau, selon laquelle le monde est un réseau d'humains et de techniques, l'approche performativiste entend ainsi comprendre comment l'économie comme science détermine les outils socio-techniques disponibles aux acteurs pour leurs pratiques économiques quotidiennes, et comment ceux-ci altèrent la réalité sociale de manière à la faire correspondre à ce qu'en dit l'économie.

C'est tout à la fois à cette méthodologie particulière et à sa conception propre de la performativité qu'est consacrée l'analyse critique de Brisset, dont le motif central est que cette perspective ne permet pas d'envisager que la performativité de la théorie économique rencontre des résistances : elle serait incapable d'expliquer que le monde ne se conforme pas toujours au modèle théorique, contrairement à ce qui est régulièrement avéré dans le monde réel. Pour Brisset, cette impossibilité tient précisément à ce que cette approche ne considère jamais que les individus sont engagés dans un monde social fait de normes et d'institutions objectives, susceptibles de s'opposer à l'efficacité performative supposée de la théorie considérée. Elle serait donc incapable de penser l'échec de l'efficacité performative de la théorie, sans voir qu'elle se prive par-là d'un critère central de falsifiabilité (au sens de Popper), et ce parce qu'elle « rend le monde social beaucoup plus plastique qu'il ne l'est en réalité » (p. 5). À cet égard, l'un des enjeux du livre de Brisset est de réintroduire toute l'objectivité du social dans la compréhension de la performativité économique.

Pour y parvenir, il est nécessaire selon l'auteur de fournir une compréhension claire de l'échec performatif : sa proposition sera empruntée à la fois à l'économie des conventions et aux thèses philosophiques de David Lewis, en avançant qu'une « théorie échoue à performer le monde social lorsqu'elle échoue à devenir une convention », au sens où une convention est un ensemble de « pratiques partagées basées sur des croyances collectives » (p. 6). Ce critère lui permettra de critiquer la sociologie performativiste au motif qu'avec elle, « nous oublions les conditions sous lesquelles [les outils socio-techniques] prennent place au sein d'un monde social qui les précèdent », l'auteur insistant sur le fait que les conventions sont des éléments objectifs du monde social.

Le livre procède en trois parties : il étudie d'abord en détail la théorie de la performativité économique développée par l'école performativiste ; il propose ensuite un modèle alternatif de la performativité en revenant d'une certaine façon à la conception de la performativité issue de la philosophie du langage, centrée sur ses conditions d'efficacité. Cette analyse lui permet alors de dégager trois conditions de la réussite performative, pensée comme « devenir-convention » : la théorie performativement efficace devra 1) être capable de servir de cadre cognitif à partir duquel les agents perçoivent le monde ; 2) indiquer une option pertinente quand l'accord est général ; 3) être compatible avec toutes les conventions constituant déjà le monde social. Trois études de cas, courtes mais très denses, finissent l'ouvrage, en mettant à l'épreuve la pertinence de chacun des trois critères retenus.

Dans sa première partie, l'auteur revient sur la conception de l'efficacité performative défendue par la « sociologie performativiste », elle-même indexée sur l'idée avancée par Callon, selon laquelle la théorie économique réalise le monde économique. Or, selon ce dernier, la théorie participe à la construction du monde social en ce qu'elle définit des outils que les agents sociaux utilisent dans leurs prises de décision. C'est en ce sens qu'elle serait performative.

Si on la compare aux idées de John L. Austin, initiateur du concept de « performatif » en philosophie et qui entendait par son moyen remettre en cause l'opposition entre le dire et le faire en montrant que les énoncés accomplissent des actes véritables, la sociologie performativiste rejoint bien la volonté de remettre en cause la neutralité supposée des énoncés descriptifs (ou théoriques) ; mais elle insiste d'abord et avant tout sur les aspects techniques, en considérant que les techniques « font faire des choses ». Callon avance en effet que le marché n'est qu'un ensemble

d'instruments socio-techniques construits avec l'aide des économistes. Aussi, lorsqu'elle intègre concept de performativité, la sociologie performativiste en renouvelle de fait le contenu : elle considère que l'économiste influence la réalité, non pas directement par son discours, mais par des technologies d'aide à la décision. Dans ce cadre, la notion est associée de manière centrale à l'idée de « faire faire » : « La discipline économique performe le réel dans la mesure où, par des outils techniques, elle fait faire des choses aux acteurs du monde social » (p. 17).

Or, selon Brisset, cette transformation du concept de « performativité » conduit la sociologie performativiste à un écueil. Car, initialement, le concept de performatif requérait des conditions sociales et institutionnelles qui, lorsqu'elles n'étaient pas réunies, conduisaient à un échec. Mais l'idée de conditions sociales nécessaires à la bonne réception du discours est précisément rejetée par la sociologie performativiste, qui se concentre d'abord sur l'équipement socio-technique qui aide l'agent à prendre une décision, et non plus sur ses conditions sociales.

Pour montrer le caractère problématique de cette définition, Brisset estime nécessaire de faire un détour par la sociologie des sciences de Latour et Callon. Dans ce cadre hyper-constructiviste où un fait scientifique doit parvenir à se faire accepter au sein d'un réseau, on comprend facilement comment, par exemple, le modèle d'équation Black-Scholes-Merton de construction des prix s'est imposé. En effet, en 1973, ces équations étaient loin d'être acceptées comme valables sur les marchés financiers ; d'autres calculs étaient en compétition avec eux. Mais, selon la sociologie performativiste, l'équation a réussi à prévaloir au terme de controverses, de telle sorte qu'elle est devenue *une référence permettant d'autres constructions*.

Partant de ce modèle, la sociologie performativiste considère que les marchés sont construits par des outils techniques, eux-mêmes informés par une théorie qui n'est pas nécessairement connue des acteurs qui utilisent les outils et mettent pourtant en place les marchés. La théorie influence donc leurs comportements et leurs résultats, en raison des instruments mis en œuvre, sans que les acteurs en soient nécessairement conscients. De ce point de vue, comme le dit Brisset, « les marchés sont des instruments socio-techniques qui peuvent jouer sur la nature des biens produits, distribués et consommés, mais aussi sur leur valeur. Le projet performativiste essaie, de là, de comprendre la façon dont l'économie crée un concept, celui de marché, à travers les instruments dont il informe le développement » (p. 32)

On peut alors dire que « dans le cadre de la théorie de la performativité, les économistes produisent des faits qui sont acceptés comme tels par les agents sociaux »

(p. 29). Dans cette perspective, c'est en fait la science elle-même qui est vue comme une technique, son enjeu étant de faire faire des choses à d'autres actants. Or, Latour et Callon traitent le monde social comme le milieu scientifique : le monde social se construirait de la même manière et serait élaboré comme un assemblage d'actants hétérogènes, humains et non-humains.

Dès lors, la sociologie performativiste, remarque Brisset, s'oppose conjointement à deux positions différentes : 1) la critique (fondée sur les travaux de Karl Polanyi) que la sociologie économique oppose à l'économie *mainstream* ; 2) la conception standard de l'influence des théories économiques, qui s'appuie sur l'idée de conventions.

Selon Brisset, la première position correspondrait à la majeure partie des approches sociologiques qui peuvent se réduire à une analyse en termes d'encastrement, au sens de Polanyi, selon laquelle l'économie, en tant que sphère d'activités particulières, est nécessairement encadrée dans une sphère sociale plus large. Ainsi, en règle générale, la sociologie économique actuelle voit le marché comme une structure sociale, en combinant deux éléments : une définition de l'économie comme type d'activité défini par sa place au sein de l'espace social ; l'idée que la sphère économique est encadrée dans des institutions sociales qui dépassent le seul cadre économique.

Mais la sociologie performativiste de Callon établit précisément une rupture avec ces approches, puisqu'elle refuse de penser la réalité économique en termes d'encastrement. Comme le dit Brisset, « c'est une position stratégique fondée sur une ontologie sociale privée de catégories collectives et résultant d'une perspective épistémologique [selon laquelle] les marchés ne doivent pas être considérés comme des structures sociales accueillant des acteurs voulant échanger, [mais] sont, au contraire, des lieux techniquement équipés, créés par l'échange, considérés comme des processus d'individuation, et la qualification/disqualification de biens singuliers » (pp. 61-62). Ce pourquoi Callon en vient même à rejeter l'idée de société et se positionne contre le concept d'encastrement, en soutenant plutôt que le marché est un outil socio-technique qui n'est pas donné (et qui contraint les échanges) mais construit. À ce titre, chaque échange est vu comme une innovation. La sociologie performativiste établit donc une rupture nette avec la sociologie économique inspirée par Polanyi.

Brisset montre ensuite son éloignement par rapport à la tradition économique qui traite la réalisation opérée par l'économie en termes de conventions. Pour l'explicitier, Brisset se concentre sur la notion de « prophétie auto-réalisatrice », mise

en avant par Robert K. Merton, selon laquelle une théorie est susceptible de conduire à sa propre vérification. Il y aurait alors deux façons standard d'appréhender ce genre de phénomène. D'un côté, en économie, on s'interroge sur la capacité de la théorie à « prévoir », d'un point de vue épistémologique, ce qui va arriver. Dans ce cadre, la question est celle de savoir si la théorie économique est dotée d'un pouvoir prédictif ; on mobilise alors le concept d'équilibre et l'approche se fait en termes de conventions de coordination. D'un autre côté, la sociologie économique essaie de comprendre en quoi les discours théoriques construisent le monde social. L'idée de départ est celle d'une influence sociale des discours théoriques, suivant l'analyse que P. Bourdieu a offerte du langage et plus précisément de « l'effet de théorie », selon lequel une description a toujours tendance à agir comme prescription. Ainsi, les scientifiques proposent des catégorisations du monde, susceptibles d'être reconnues de telle sorte qu'elles ont pour effet d'imposer une vision du monde. Le problème sociologique est alors de savoir comment les individus intègrent ces visions du monde conçues comme des conventions. Dans ce cas, l'approche se fait alors en termes de conventions d'interprétation.

Pour Brisset, on peut conjoindre ces deux perspectives en soutenant que les théories « influencent le monde social en implantant une nouvelle référence conventionnelle » (p. 76). Il propose alors de les réinterpréter au moyen de la théorie économique des conventions, selon laquelle il existe deux types de conventions : des conventions stratégiques et des conventions interprétatives. Selon l'approche en termes de conventions stratégiques, qui provient de l'étude des jeux de coordination, ce type de convention résout le problème de l'indétermination dans la coordination. De son côté, l'approche en termes de conventions interprétatives part de la constitution d'un contexte d'interprétation ancré dans la classification économique. La convention est alors un cadre interprétatif, ou un modèle conventionnel d'interprétation : face à une situation complexe, les agents se réfèreraient à un modèle interprétatif qu'ils partagent ; ce contexte commun d'interprétation délimiterait le champ des possibilités et faciliterait les choix à opérer.

Brisset cherche alors à montrer que ces deux approches permettent de rendre compte de l'efficacité des théories économiques de manière distincte de la sociologie performativiste : il procède ainsi à une comparaison entre l'explication de la naissance d'un marché selon Polanyi et l'explication de la naissance d'un marché selon Marie-France Garcia-Papet, qui a servi de point d'appui à la conception performativiste. Pour le premier, il faut considérer le discours économique comme un facteur de l'évolution

institutionnelle, qui joue à la fois sur les mentalités et les structures légales. Polanyi explique ainsi que les économistes classiques ont modelé l'économie par la dissémination d'une mentalité marchande, qu'on peut voir comme une convention interprétative.

Ce que trouvent les tenants de la sociologie performativiste dans les analyses de Garcia-Papet, par contre, c'est un agent économique rationnel qui est en quelque sorte créé par des outils socio-techniques lui permettant d'agir dans un monde incertain suivant une logique marchande. Dès lors, on le voit, le marché n'est plus défini en termes de croyance (la « mentalité marchande » de Polanyi), mais comme un instrument de calcul auquel se réfère les acteurs pour prendre une décision – et donc comme une pratique qui provient de la théorisation des économistes. Dans cette perspective, le monde social n'est pas déjà là, mais il se construit à travers des outils dont le développement a pu être informé par des théories économiques. De la sorte, on voit que la sociologie performativiste opère en quelque sorte un renversement explicatif.

C'est après avoir exposé ces différentes options que Brisset formule dans un troisième chapitre, parmi d'autres critiques portées à l'encontre du modèle performativiste, sa critique centrale, et à mon sens décisive, selon laquelle la sociologie performativiste s'avère incapable de penser l'échec de la performativité et, de ce fait, fait perdre à la notion de « performativité » son potentiel heuristique. Pour situer cette critique, il faut tout d'abord noter avec Daniel Miller que, si Callon considère que l'économie contribue à la construction du monde social, il abandonne toute attitude critique à son égard et dès lors partage avec l'économie standard l'oubli du social et une vision sous-socialisée de l'acteur. En effet, selon Callon, *l'homo oeconomicus* existe en propre, précisément en raison de la contribution de la science économique à la constitution de l'économie. Or, comme le rappelle Brisset citant Miller, tout marché doit s'inscrire dans un système social préexistant, qui a ses propres valeurs, rituels, etc. ; il n'est pas quelque chose qui s'inscrit dans un milieu vide de toute institution. Il doit notamment s'inscrire, comme l'avait montré Max Weber, dans un ordre symbolique spécifique – c'est-à-dire tout ce que Callon refuse de prendre en compte en en faisant un simple outil technique qui construit le monde social.

Autrement dit, la sociologie performativiste oublie « les conditions sociales dans lesquelles les théoriciens agissent » (p. 98) et qui expliquent pourquoi une théorie prend effet plutôt qu'une autre. Ainsi, « Callon en est réduit à considérer que la performativité n'est qu'un simple jeu de confrontation entre différents corpus

théoriques » (p. 98) sans qu'on comprenne pourquoi l'un l'emporterait sur l'autre. Mais, dès lors, « en substituant l'encastrement technique à l'encastrement social, la théorie de la performativité abandonne toute critique heuristique de la théorie économique et surestime la plasticité du monde social » (p. 98), voire oublie l'objectivité du social. Ce faisant, elle ne permet pas de comprendre *pourquoi* une théorie prend effet plutôt qu'une autre.

Une autre critique avancée par Brisset, qui est empruntée à David Bloor, me semble également dirimante : c'est le reproche qu'à vouloir privilégier le rapport aux objets selon le principe de symétrie (selon lequel il ne faut pas privilégier les acteurs humains sur les actants non-humains), la sociologie performativiste oublie que ce rapport est nécessairement médiatisé par des règles d'usage. Un objet, en effet, ne donne pas, à lui seul ou de lui-même, son mode d'emploi ; comme le rappelle Brisset : « les principes d'usage d'un outil technique et les raisons pour lesquelles des acteurs se coordonnent à propos d'un outil ne proviennent pas de l'outil lui-même. » (p. 113) En l'oubliant, parce qu'elle se refuse à prendre en compte l'inscription sociale de cet usage, la sociologie performativiste s'empêche de pouvoir comprendre la mise en œuvre des techniques et donc, en l'occurrence, la réussite performative d'une quelconque théorie économique. C'est sur ces critiques très fortes, dont la sociologie performativiste ne peut pas sortir indemne, que se clôt la première partie de l'ouvrage

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, plus positive, Brisset va défendre une approche conventionnaliste de la performativité, permettant de réintégrer des facteurs sociaux dans l'explication. C'est pourquoi il estime nécessaire de développer une ontologie des faits sociaux, qui doit permettre d'établir les limites de l'action des théories dans le monde social. Brisset repart notamment des propositions de John R. Searle, selon lequel les faits sociaux sont des entités qui nous dépassent et nous contraignent. (On s'étonne toutefois ici que le travail de Margaret Gilbert, à qui Searle emprunte beaucoup de choses, ne soit pas mentionné dans un ouvrage pourtant très référencé.) Le projet central de Brisset vise alors à reconstruire la performativité économique comme une implémentation de faits sociaux, inspirée par la théorie économique, au sein d'un monde social susceptible de résister à ce processus. Au-delà des propositions de Searle, Brisset propose de penser les objets sociaux comme des conventions, à la manière de D. Lewis : son projet proprement conceptuel consiste ainsi à établir une ontologie structurale de la réalité sociale, constituée de conventions

considérées comme des effets émergents, ou comme « résultat de représentations individuelles qui apparaissent aux agents comme des faits externes » (p. 118).

Il s'agit donc dans cette partie du livre de voir la performativité comme un fait institutionnel, en l'occurrence une convention. Brisset repart des analyses de Searle, selon lesquelles un fait institutionnel est le support d'une assignation de fonction, qui prend la forme « X vaut comme Y dans un contexte C ». Dès lors, on peut considérer, nous dit Brisset, qu'« un fait institutionnel est une représentation commune du monde qui permet à certaines décisions d'être prises. Il s'ensuit que l'économie "performe" le monde social dès lors qu'elle permet l'émergence d'une nouvelle assignation de fonction – par exemple, "X est un bien", qui signifie qu'on traitera et échangera X selon un ensemble de règles fondées sur la théorie des marchés » (p. 120) Mais encore faut-il pouvoir rendre compte, dans ce cadre, de la possibilité d'échec d'une théorie économique. Brisset estime alors nécessaire de redéfinir le « fait institutionnel » en utilisant les idées de Lewis afin de comprendre pourquoi les individus suivent, ou pas, les assignations de fonction. Il faut alors comprendre les caractéristiques primitives du fait institutionnel : c'est un « accord collectif, formel ou tacite, inscrit dans des actes sociaux [...]. [...] Dès lors, une théorie économique sera seulement performative quand elle sera capable de s'établir elle-même comme une croyance, et prendre ainsi forme au sein d'un corps de pratique dans lesquelles elle sera, *in fine*, seulement un résumé. » (p. 125).

Brisset propose donc de faire appel à la conception lewisienne de la convention : « une théorie est performative si elle devient une convention au sens où Lewis la définit – c'est-à-dire une convention si elle convient au monde social en tant que point de référence, de telle sorte qu'elle génère des modèles de comportements qui permettent aux agents de se coordonner » (p. 130). Cette idée permet à Brisset de revenir à des propositions évoquées dans la première partie et de considérer les théories économiques comme des conventions potentielles : en fonction de sa formation, une théorie peut avoir un statut conventionnel dans une population donnée. En ce sens, une théorie peut être à l'origine d'une nouvelle assignation de fonction et devenir une convention qui génère un comportement régulier et partagé par une population donnée. On aboutit alors à une conception claire de la performativité d'une théorie, comme établissement potentiel d'une convention : « la performativité devient l'introduction d'une représentation du monde, autant que d'une croyance partagée à propos du comportement à adopter ». (p. 135).

Une fois ce cadre posé, un enjeu reste de savoir ce que veut dire le fait qu'une théorie influence le monde social en amenant les membres de la population à agir en fonction de cette théorie : la performativité réussie doit maintenant être conçue comme « l'imposition d'un nouveau cadre cognitif impliquant de nouvelles habitudes d'action » (p. 136). Or, cette compréhension permet précisément de distinguer des choix faits en fonction d'une nouvelle théorie mais qui ne sont pas créés par elle, des choix qui n'existent que parce que la théorie les rend possible en modifiant les représentations qu'on a du réel – efficacité proprement performative. Brisset avance ainsi qu'une théorie économique est performative au sens propre dès lors qu'elle crée de nouvelles classifications du monde, en imposant de nouveaux cadres de perception et de saisie du monde, notamment économique.

Mais, dès lors, la question cruciale devient celle « des conditions de la nouveauté » (p. 142), c'est-à-dire de la mise en place de nouvelles conventions. Ce sont ces conditions qui, de fait, permettent de discriminer les théories performatives efficaces de celles qui ne le sont pas. On comprend alors naturellement que Brisset en vienne à définir la performativité par ses conditions de félicité : c'est cette approche qui permet d'identifier des échecs, « à savoir les raisons potentielles des échecs à sélectionner une convention issue d'une théorie économique dans un champ social particulier. Ainsi, en considérant que la performativité est un processus conventionnel et en identifiant certaines caractéristiques qu'une théorie doit respecter afin d'accomplir le monde social, nous sommes devenus capables de développer une critique en donnant des raisons pour lesquelles les acteurs sociaux peuvent soit accepter, soit rejeter la théorie. » (p. 153)

Toutefois, après avoir posé qu'une théorie est réductible à un ensemble de conventions et avoir ainsi compris qu'une théorie est performative lorsqu'elle réussit à instaurer ces conventions, il convient selon Brisset de clarifier le statut ontologique de celles-ci. La nécessité de l'analyse ontologique est censée dériver de la troisième condition de félicité nécessaire à la performativité d'une théorie : la nécessité de devenir une convention dans un monde déjà constitué, lequel imposerait des contraintes ontologiques à ce « devenir ». Il s'agit en fait de justifier l'existence d'entités sociales comme des conventions, irréductibles aux agents individuels mais s'imposant à eux. Reprenant alors un argument de G. M. Hodgson (lui-même inspiré par D. Hume), Brisset soutient que le plus simple échange nécessite une structure sociale : il doit y avoir des conventions pour qu'un comportement normé du type de l'échange existe. Il explique notamment que la posture strictement réductionniste, ou

individualiste, rend impossible le choix d'une action, car celle-ci doit être guidée par une extériorité qui permet la coordination. Ainsi, conclut-il, « une convention est une prémisses nécessaire pour l'explication du comportement humain en société » (p. 170).

On notera toutefois qu'il s'agit là d'une explication *épistémologique*, et non pas ontologique, à la nécessité d'un troisième terme qui prend le nom de « structure ». On peut tout à fait accorder ce point logique à Brisset sans comprendre encore la nécessité de passer à une explication d'ordre ontologique. Mais, en réalité, on devine que la nécessité, pour Brisset, « de présupposer un cadre social à toute action humaine » (p. 170), joue probablement un rôle stratégique d'arrière-plan, car, d'un point de vue ontologique, elle lui permet de sauvegarder une forme d'individualisme compatible avec la théorie de l'acteur-réseau : il s'agit pour lui de construire une sorte d'alliance entre un institutionnalisme méthodologique et un individualisme ontologique plus facilement admissible.

Ensuite, pour résoudre un peu plus la question ontologique, Brisset va proposer une explication de l'émergence ontologique du social. C'est à mon sens le passage le moins convaincant de l'ouvrage, car l'argument présenté (dit du « parallélisme entre le praticien des sciences sociales et l'acteur », pp. 172-173) reste là encore d'ordre épistémologique ; son développement est par ailleurs très rapide et semble oublier une partie importante de la littérature philosophique sur la question. Certes, on admettra que la conception proposée est immédiatement attractive ; mais elle l'est surtout parce qu'elle correspond aux présupposés de nombreux travaux sociologiques. Cette hypothèse, selon laquelle « on peut définir les institutions comme l'incarnation, à travers des outils socio-techniques, de conventions produisant au sein d'une population un ensemble de croyances (auto-réalisatrices) cohérentes » (p. 173) est donc avancée trop rapidement, mais lui permet toutefois de résoudre le problème d'émergence invoqué par une construction nécessitant trois étapes :

- 1) La survenance [*supervenience*] sociale, selon laquelle la convention est une entité ontologiquement subjective : elle n'existe qu'en tant que les individus la traitent et la voient comme un donné.
- 2) L'irréductibilité, selon laquelle les limites rencontrées par l'individualisme méthodologique montrent qu'il est logiquement impossible de considérer que la convention repose sur des fondements purement individualistes.
- 3) La causalité sociale rétroactive, selon laquelle la convention intervient de l'extérieur en faisant converger les croyances des individus vers le respect des règles nécessaires à la vie sociale.

À la lecture, ces hypothèses, assurément intéressantes, donnent l'impression qu'elles auraient pu être mieux fondées à l'aide de quelques travaux classiques en sociologie et en anthropologie, ou se nourrir de la lecture des travaux de V. Descombes ; elles permettent en tout cas à Brisset de conclure que, contrairement à ce que pense Callon, un monde commun existe bien et – chose décisive – qu'il y a donc des limites externes à la performativité.

Brisset conclut en effet cette deuxième partie en offrant une nouvelle définition de la performativité « comme processus établissant une nouvelle convention impliquant de nouvelles pratiques sociales selon un principe de démarcation » (p. 179), qui, de fait, permet d'identifier trois limites à la performativité d'une théorie : la limite « d'empiricité », la limite « d'auto-réalisation », et une limite de cohérence avec les conventions en place.

Dès lors, cet effort théorique permet effectivement de comprendre l'efficacité ou non d'un discours théorique comme l'économie, en offrant des moyens d'examiner si, oui ou non, une théorie est performative. L'explication proposée par Brisset permet de fait d'identifier clairement le phénomène recherché. Un doute peut toutefois surgir ici chez le lecteur familier des sociologies ou des économies critiques : que deviennent, dans les explications fort pertinentes de la performativité offertes par Brisset, les rapports de force ou les relations de pouvoir ? On a l'impression que celles-ci, pourtant centrales dans l'explication marxiste ou la sociologie économique critique, disparaissent un peu trop facilement du tableau. Ou, plus exactement, on peut se demander comment on pourrait bien les faire rentrer dans la conceptualisation en termes de « conventions », si l'on admet, avec Brisset ou d'autres (notamment V. Zelizer dont il adopte certaines conclusions), que les « conventions structurent l'environnement social » (p. 176).

Dans la troisième et dernière partie du livre, Brisset teste la validité de sa proposition en examinant si elle permet de rendre compte des ratés et des échecs de la performativité d'une théorie. Il le fait en analysant trois « scènes » considérées soit comme des lieux classiques d'expression de la performativité économique, soit comme des points d'illustration des difficultés qu'une théorie doit surmonter pour accomplir le monde social.

La première question envisagée est celle de savoir comment une théorie donnée peut valoir concrètement comme convention – c'est la contrainte d'empiricité : « pour

avoir la capacité à pénétrer le monde social en prenant le statut d'une convention, il est encore nécessaire que la théorie prenne la forme empirique d'une convention » (p. 183). Cette mise en forme doit se traduire par la capacité, pour la théorie, d'établir un cadre de décision commun à toute la population permettant de choisir entre différents choix. Ainsi la théorie doit devenir un nouveau cadre d'action et offrir de nouvelles stratégies aux individus.

Brisset prend comme exemple le concept de « rationalité », qui sert autant de point d'ancrage théorique en économie que d'outil politique pour produire des acteurs plus rationnels, notamment au travers des *nudges*. Les *nudges* sont ces outils techniques influençant les acteurs sociaux sans les priver de leur droit à choisir. Leur objectif est donc bien de redéfinir le cadre dans lequel un agent en vient à agir. Étudiant cette mise en œuvre pratique du concept initialement théorique qu'est celui de « la rationalité de l'acteur », Brisset souligne que, pour devenir performatif, « un concept théorique [...] doit avoir en même temps une valence positive et normative, le concept doit être capable de décrire en même temps que de prescrire un comportement donné » (p. 185). Or, de fait, le concept de rationalité a acquis cette double portée : d'une part, une portée empirique en permettant désormais de repérer, par contraste, un comportement qualifié d'irrationnel, notamment parce que la théorie économique s'est concentrée sur la théorie du choix, comme quelque chose déterminant un comportement pouvant ou non être testé. D'autre part, sa portée normative s'est accentuée en ce que ce programme de rationalisation est devenu constitutif de nombreuses politiques publiques – c'est devenu un objectif à poursuivre. L'exemple semble donc probant de concept théorique devenu empirique, qui s'est « transformé afin de devenir pratique en acquérant une portée empirique » (p. 187).

La deuxième scène observée par Brisset est l'exemple déjà cité de la mise en œuvre des équations Black-Scholes-Merton. Ici, l'exemple permet de tester la deuxième condition de la performativité identifiée, celle de l'auto-réalisation. L'hypothèse généralement admise est que ces équations ont modelé les marchés financiers, d'une certaine façon spécifique : « les équations BSM ont changé le monde car elles ont changé le regard que les acteurs portent sur lui » (p. 212). Selon une idée largement partagée et développée par MacKenzie, c'est ce changement de perspective sur le marché des options qui changea le marché lui-même. Or, Brisset s'oppose à cette lecture en soutenant que le modèle offert par les équations n'a jamais été performatif, mais simplement faux – jusqu'à ce que les acteurs s'en rendent compte eux-mêmes. Selon lui, on observait en fait un simple mimétisme dans l'usage des équations BSM,

mais on n'assistait pas alors à une forme d'auto-réalisation, qui aurait conduit le marché à se conformer au modèle. Brisset, notant ici une forme d'échec de la performativité de la théorie, rappelle ainsi à très juste titre qu'il ne faut pas confondre le phénomène réel et la représentation du phénomène, et que celle-ci ne parvient pas toujours à affecter le premier. Comme il le souligne judicieusement et malicieusement : « Il est difficile de changer la nature [des choses] » (p. 219)

La troisième scène étudiée est celle de la mise en place d'un marché aux organes. Il s'agit dans ce cas pour Brisset d'étudier comment certaines conventions sociales données peuvent empêcher un processus performatif (au sens préalablement défini d'un devenir-convention), lorsque ce processus entre en conflit avec ces conventions initiales. L'enjeu pour Brisset est de souligner le rôle important des normes, puisque la mise en œuvre d'une théorie tient à la compatibilité, ou pas, de cadres normatifs (ou classificatoires) différents. Dans l'exemple considéré, il observe précisément un échec de l'imposition d'une nouvelle représentation du corps (qui autoriserait la possibilité d'un marché aux organes), du fait que d'autres représentations majoritaires sont incompatibles avec elle.

Bien sûr, pour parvenir à cette conclusion, Brisset devrait étudier les représentations sociales et leur modification au cours de l'histoire (comme il l'annonce lui-même p. 227). On s'attendrait donc ici à ce que l'auteur fasse appel à l'anthropologie culturelle ; mais il utilise surtout les travaux de V. Zelizer (lesquels sont fort intéressants, mais offrent parfois plutôt des hypothèses explicatives que des données sur la question symbolique des organes) et une étude du droit romain (lequel varie au cours de l'histoire et résulte plutôt d'un certain ordre symbolique qu'il ne le produit). On est donc un peu déçu par l'étayage empirique et historique. Reste que l'explication avancée est tout à fait intéressante : selon Brisset, dans le cas de la mise en place d'un marché aux organes, la performativité de la théorie, si elle était opérante, devrait entraîner qu'une nouvelle conception de l'organe en vienne à s'imposer (comme bien vendable sur un marché), de manière à permettre à d'autres actions de se mettre en place (la vente de l'organe) (p. 240). L'organe devrait donc en venir à être considéré comme une chose échangeable, si cette nouvelle classification était devenue une nouvelle convention que les agents suivaient (en laissant le marché gérer la distribution de ces organes). Or, en l'occurrence, les agents ne la suivent pas ou s'y opposent ! Pour Brisset, cet échec patent tient à « l'illégitimité de l'insertion d'un bien symboliquement préaffecté (au sens de Zelizer) dans un système de distribution qui ne lui correspond pas » (p. 251). D'où la prohibition du marché des organes, quasiment

universelle, qui entraîne l'échec de la performativité de l'idée d'un marché des organes. Brisset en conclue très justement qu'une des conditions de félicité pour former le monde à l'image de la théorie est que cette « formation » soit socialement acceptée.

De la sorte, est bien attestée la résistance du monde social à l'instauration performative de nouvelles conventions, et la proposition de Brisset peut donc se prévaloir d'identifier, contrairement à l'école performativiste, les « frictions » entre la théorie et le réel, qui font que la théorie devient ou non performative (complètement ou pas). On remarquera toutefois que, là encore, la solution avancée évacue une question non-négligeable dans le monde social : celle des enjeux de pouvoir. Car l'instauration d'une nouvelle convention peut être plus ou moins acceptée, plus ou moins imposée : il y a dans le monde social réel tout un jeu de négociation possible pour imposer une représentation, en fonction des acteurs ou des institutions qui souhaitent en faire une convention. Mais on a l'impression que dans le monde social tel qu'il est envisagé par Brisset, les choses sont totalement acceptées ou pas, sans qu'apparaisse aucun processus de domination, ou même de persuasion. Comme on l'a déjà souligné, cette explication, conceptuellement juste, manque en fait d'une véritable analyse sociologique ou anthropologique du changement de représentations, des acteurs qui y agissent ou en pâtissent, etc., laquelle permettrait d'avoir une conception un peu moins monolithique de l'efficacité performative : celle-ci admet plus probablement des degrés de réussite au terme d'une mise en place toujours plus ou moins conflictuelle (un peu comme J. L. Austin l'avait pour les actes de parole, toujours susceptibles de divers types d'échecs ou de ratés).

### **Conclusion :**

Le livre de Brisset avait de multiples objectifs et une ambition conceptuelle assumée : critiquer l'usage que la sociologie performativiste fait du concept de performativité pour mieux repenser celui-ci, afin de l'utiliser effectivement pour penser certains processus par lesquels certaines options théoriques en viennent à prendre effet dans le monde économique réel. Il le fait de manière très claire et réussie, en mobilisant à la fois l'économie et la philosophie, pour avancer cette idée que la performativité correspond à un devenir-convention de certaines idées théoriques qui, une fois reconnues (ou institutionnalisées) dans le monde social comme valides (et donc normatives), déterminent les actions des agents dans ce même monde, en ce

qu'ils sont guidés par elles. Dans certain cas, donc, certaines hypothèses conceptuelles en viennent à prendre tellement de poids dans les représentations des agents économiques qu'ils en viennent à agir en fonction d'elles. Par ailleurs, Brisset nous fournit les moyens permettant de penser les conditions de réussite de telles hypothèses.

Assurément, donc, à l'égard de ses ambitions théoriques propres, ce livre très dense est une réussite. Dans sa grande érudition, il pêche par certains aspects sous-développés ou par des aperçus argumentatifs qui nécessiteraient d'être déployés pleinement – telle est la rançon de la somme énorme de problèmes évoqués dans l'ouvrage. Mais même quand il méconnaît quelques aspects du domaine duquel relève certains des problèmes qu'il explore – à cet égard, la méconnaissance de la tradition wittgensteinienne de l'approche du social est problématique, tout comme l'absence de prise en compte des conflits inhérents aux relations sociales –, ce travail reste tout à fait pertinent et passionnant. Il ne reste donc plus à N. Brisset qu'à compléter ce livre par d'autres travaux, peut-être plus locaux ou plus circonstanciés, plus sociologiquement et historiquement informés en tout cas. Mais ce premier travail très abouti nous offre déjà son lot de nourritures conceptuelles et nous met en appétit pour la suite !

## Références

- John L. Austin, *How To Do Things With Words*, 2<sup>nd</sup> Ed. : Oxford University Press, 1975.
- David Bloor, *Wittgenstein, Rules and Institutions*, London : Routledge, 1997.
- David Bloor, "Anti-Latour", *Studies in History and Philosophy of Science*, 30 (1), 1999, pp. 81-112.
- P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Seuil, 2001.
- Michel Callon, *The Laws of the Markets*, Oxford : Blackwell, 1998.
- Vincent Descombes, *La denrée mentale*, Paris : Minuit, 1995.
- Marie-France Gargia-Papet, « La construction sociale d'un marché parfait : le marché au cadran de Fontaines-en-Sologne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 65, 1986, pp. 2-13.
- Margaret Gilbert, *On Social Facts*, Princeton : Princeton University Press, 1992.
- Geoffrey M. Hodgson, "What are institutions?", *Journal of Economic Issues*, 40(1), 2006, pp. 1-25.
- David Hume, *A Treatise of Human Nature* (1740), Oxford : Oxford University Press, 2007.

David Lewis, *Conventions*, Oxford : Blackwell, 1969.

Bruno Latour & Michel Callon (Eds.), *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris : Presses des Mines, 2006.

David MacKenzie, "Is economic performative? Option theory and the construction of derivatives markets", in D. MacKenzie, F. Muniesa & L. Siu (Eds.), *Do Economists Make Markets*, Princeton : Princeton University Press, 2007, pp. 54-86.

Robert K. Merton, "The self-fulfilling prophecy", *Antioch Review*, 8(2), pp. 193-210.

Daniel Miller, "Turning Callon the right way up", *Economy and Society*, 32(2), pp. 218-233.

Karl Polanyi, *The Great Transformation* (1944), Boston : Beacon Press, 2001.

John R. Searle, *The Construction of Social Reality*, New York : Free Press, 1995.

Max Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. fr. J.-P. Grossein, Paris : Gallimard, 2004.

Viviana Zelizer, *The Purchase of Intimacy*, Princeton : Princeton University Press, 2005.